

## CENTRE DE LOISIRS

Dans le cadre des Crédits d'Actions Locales (C.A.L), la délégation départementale de l'action sociale du Rhône propose aux agents du ministère de l'économie des finances des accueils subventionnés dans les centres de loisirs suivants.

**Ces dispositions entraînent le retrait systématique d'un dossier d'inscription auprès de la délégation de l'action sociale du Rhône pour que cette dernière soit en mesure de vous transmettre l'attestation vous donnant accès au tarif préférentiel.**

Contact : [actionsociale.69@finances.gouv.fr](mailto:actionsociale.69@finances.gouv.fr) ou par téléphone au 04 72 77 20 87

Nous vous rappelons que les subventions interministérielles ne sont pas accordées pour ces centres, une subvention étant déjà versée dans le cadre des Crédits d'Actions Locales.

### ACCUEIL DE LOISIRS SNCF

Les centres sont accessibles les mercredis et pendant les vacances scolaires.

Ils accueillent les enfants de 3 à 16 ans (repas, goûter compris. Uniquement pour la Bachasse, le transport est compris avec ramassage car).

<u>Centre aéré de la Bachasse</u> 5 chemin des Bottières 69110 ST FOY LES LYON 04 78 50 73 64	<u>Centre aéré de Badan</u> 104 avenue Berthelot 69520 GRIGNY 06 17 03 93 43	<u>Centre aéré de St Priest</u> 21 rue Pierre Semard 69800 SAINT PRIEST 06 17 03 93 45
--	---	---

Prix de la journée normal pour extérieurs SNCF : 42,00 € **Prix de la journée négocié pour les agents MEFR : 38,34 €**

Le Conseil départemental de l'action sociale a décidé d'octroyer une subvention variable selon 4 tranches de QF suivant le tableau de barème ci-contre :

BAREME		
Quotient Familial*	Subvention action sociale	Prix journée
< 1087	23,34 €	15,00 €
De 1087 à 1500	20,34 €	18,00 €
De 1501 à 1750	17,34 €	21,00 €
> 1750	14,34 €	24,00 €

**Dans la limite de 36 journées par enfant et par an.**

\*Prix selon le quotient familial (QF) :

QF =  $\frac{\text{Revenu Fiscal de Référence}}{\text{Nbre de parts} \times 12}$

Nbre de parts x 12

### ACCUEIL DE LOISIRS ASSOCIATION COURTE ECHELLE VILLEFRANCHE ET ENVIRONS

Le centre est accessible les mercredis (en journée complète ou ½ journée) et les vacances scolaires (inscription à la semaine), hors jours fériés et vacances de Noël.

Il accueille les enfants à partir de 3 ans et jusqu'à 14 ans.

**Lieu : Centre aéré Marc Julien, 120 Chemin Saint Jean 69480 Pommiers**

Le Conseil Départemental de l'Action Sociale a décidé d'octroyer une subvention de :

**5€ par enfant et par jour**

*Action limitée à 250€ par enfant/par année civile*

Pour bénéficier du tarif subventionné par les Crédits d'Actions Locales, vous devez contacter la délégation en amont de votre inscription auprès du centre de loisirs.